

## Passer le flambeau, ça se prépare

Quand on parle de transmission de responsabilités, trois mots me viennent à l'esprit : soulagement, craintes et interrogations. Cela tient compte de mon vécu personnel et ne sera sûrement pas le cas pour d'autres camarades.

Lors de mon élection comme secrétaire général de l'USR-CGT Charente-Maritime, j'avais annoncé clairement que je ne ferais qu'un mandat. J'avais pris cette décision en tenant compte de mon âge, de la durée de mon engagement et de la volonté de passer à autre chose dans et hors de la Cgt. C'est en cela que je parle de soulagement quand arrive le moment. Mais, car il y a toujours un mais quelque part, il ne suffit pas de dire, il faut faire. Les candidatures ne se bousculent pas au portillon. Et je ne connais pas beaucoup d'USR où il y a des luttes pour prendre des responsabilités.

### Faire le bon choix

Trois ans pour trouver, c'est long et c'est très court en même temps. Il n'y a pas d'autres solutions que de prendre son bâton de pèlerin, d'aller dans les sections, d'écouter, de regarder, d'échanger, avec toujours l'appréhension du risque de se tromper et de faire le mauvais choix. C'est en cela que je parle de craintes.

Ensuite, une fois la ou le camarade adéquat trouvé, il faut convaincre, discuter longuement, sans édulcorer ni noircir les choses, sur ce

### SOMMAIRE

ÉDITO : PASSER LE FLAMBEAU, ÇA SE PRÉPARE

24 MARS, PLUS FORTS, PLUS NOMBREUX p. 2

ACTIONS : BULLETIN DE PENSION, CONSULTATION NATIONALE, ÇA CONTINUE p. 4

ÉNERGIE : À QUAND LE SERVICE PUBLIC ? p. 6

SERVICE PUBLIC POSTAL : RÊVE DÉPASSÉ OU RÉALITÉ À RECONSTRUIRE p. 7



Maryse Cantin et Guy Silvestri,  
une transmission de responsabilités réussie.

qu'est la vie d'une USR de 1 500 adhérents et l'engagement du secrétaire général. C'est aussi à ce moment là qu'intervient la période de l'appréhension. Que va devenir tout ce que nous avons essayé de construire au cours de notre mandat ?

### Travailler de concert

En Charente-Maritime, la transmission de responsabilités s'est bien passée. Il faut cependant veiller à apporter l'aide nécessaire pour partager les éléments de connaissance tout en respectant les décisions de la nouvelle direction.

Cela n'est pas le cas partout. Le manque de continuité militante conduit parfois à la mise en place de nouvelles directions dans la douleur ou au maintien de camarades à leur responsabilité contre leur gré.

Construire la continuité syndicale et militante, renforcer les liens entre l'USR, les sections et les adhérents, travailler la formation et la communication peuvent vraiment aider à faire vivre des collectifs de direction efficaces pour l'ensemble de nos organisations de retraités. Il y a urgence !

GUY SILVESTRI

Membre de la Commission exécutive de l'UCR

# 24 mars, plus forts,

*Notre mobilisation est juste, légitime et indispensable, face à un gouvernement qui mène une politique ultralibérale, anti-retraités, enfonçant des milliers de retraités dans des difficultés croissantes pour vivre, voire dans la pauvreté.*



*40 000 retraités dans la rue, plus du double, voire triple, que le 2 décembre. Ils ont été consultés, ont débattu, ont porté ces manifestations, pour rendre visible l'exigence de vivre dignement à la retraite.*



# plus nombreux

Extraits du discours commun prononcé à Paris le 24 mars.



*Le meilleur moyen de combattre la résignation, c'est l'action collective. Ayons confiance en notre capacité de gagner.*

*La santé et le pouvoir d'achat sont les sujets de préoccupation prioritaires des retraités.*



*Nous ne lâcherons rien et nous appelons dès maintenant à poursuivre et élargir la mobilisation dans les territoires.*

*Nous, nous portons l'espoir, avec l'ensemble des revendications, pour améliorer nos conditions de vie et construire un monde meilleur.*



## ACTIONS

# Bulletin de pension, consultation nationale, ça continue

**Le Comité général des 30 et 31 mars 2022 a validé les propositions sur les suites à donner à la pétition pour un bulletin de pension et à la consultation « De quoi ai-je besoin pour vivre dignement? »**

Ces deux campagnes ont eu un impact important auprès des structures. Des questionnements, certes, mais aussi un vrai défi, surtout pour la consultation qui nécessite d'organiser le débat avec les syndiqués, à partir de leurs réalités, afin de les faire s'exprimer sur leurs besoins pour vivre dignement et pleinement leur retraite. Les premiers résultats font apparaître la justesse de nos revendications. L'UCR compile et analyse toutes les

réponses, et les mettra à disposition de l'ensemble des structures.

### DÉPÔTS DES PÉTITIONS

Nous proposons d'effectuer, dans la semaine du 9 au 13 mai, le dépôt des cartes pétitions auprès des Carsat, en région, et à la Cnav, en Île-de-France.

Les USR doivent envoyer à l'UCR un procès-verbal, avec le nombre de pétitions déposées en territoire, qui sera joint au dépôt à la Cnav. Dans le même temps, cela donnera une photographie de la mobilisation des retraités sur cette revendication.

### NOUVELLE ACTION

Le 2 juin, nous proposons d'interpeller le nouveau premier Mi-

nistre, avec demande d'audience, pour remettre les premières conclusions de la consultation nationale sur les besoins.

Cela prendrait la forme d'un rassemblement ou d'un défilé constitué des organisations CGT d'Île-de-France et de délégations de province. Nous proposons de solliciter la présence du secrétaire général de la Cgt, Philippe Martinez, et de l'inviter à y prendre la parole. Parallèlement, dans les départements, pourraient s'organiser des dépôts de motion en soutien à l'action, auprès des préfetures ou sous-préfetures, avec le dépôt d'un procès-verbal du nombre de consultations sur les besoins.

On ne lâche rien!

**CATHY TRAN-PHUNG CAU**

# Vie nouvelle

MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS CGT

# 13,80 €

\*Offre réservée aux nouveaux abonnés

## Abonnez-vous !

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Dernière profession : .....

Renvoyer ce bulletin accompagné du règlement (13,80 €)\* à Vie nouvelle, 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre ■

# www.ucr.cgt.fr

## Ou parrainez un(e) ami(e) !

## Le magazine fait par et pour les retraités

**" C'est le moment de le faire connaître "**



## Un convoi syndical pour l'Ukraine

Depuis le 24 février, les bombardements et les combats ont déjà fait plusieurs milliers de victimes civiles, dont près d'une centaine d'enfants et des milliers de blessé-e-s. Les civils sont des cibles de guerre.

La CGT condamne l'invasion de l'Ukraine par les armées russes, en violation de la souveraineté ukrainienne et de la charte des Nations Unies. La responsabilité de la guerre en cours incombe à Vladimir Poutine et à son régime. Sa décision fait basculer les relations internationales dans une période instable et dangereuse. Le rétablissement d'une paix durable en Europe passe par un retrait immédiat des troupes russes du sol ukrainien et le retour à la diplomatie afin de dégager une solution respectueuse des droits des peuples. Dans ce contexte alarmant, la CGT affirme sa solidarité :

- avec le peuple ukrainien qui résiste courageusement à l'agression, et en particulier avec les travailleurs et travailleuses et les organisations syndicales ukrainiennes.
- avec les réfugié-e-s qui par centaines de milliers fuient le conflit. Les frontières européennes doivent être ouvertes et l'assistance garantie pour l'ensemble des réfugié-e-s, quelle que soit leur nationalité ou leur couleur de peau.
- avec celles et ceux qui en Russie et en Biélorussie s'opposent courageusement à la guerre, bravant la répression politique.

La CGT rappelle son opposition à toute escalade militaire dont les conséquences, imprévisibles, peuvent conduire à un engrenage et à une confrontation des impérialismes au détriment des peuples.

La CGT souhaite coordonner une solidarité avec l'Ukraine de façon unitaire. Elle lance un appel pour la constitution d'un convoi syndical pour l'Ukraine afin d'afficher une solidarité concrète en fournissant une aide matérielle, des produits de première nécessité et de soins aux populations ukrainiennes victimes de la guerre.

**Non à la guerre: retrait immédiat des troupes russes !  
Solidarité avec le peuple ukrainien !  
Paix en Ukraine – Libertés en Russie !**

---

**ADRESSEZ VOS DONTS À L'ORDRE DE « SOLIDARITÉ UKRAINE »**

**Soit par virement (ATTENTION de veiller à mentionner – SOLIDARITÉ UKRAINE)**

IBAN FR76 4255 9100 0008 0035 9721 126

**Par chèque** à : L'AVENIR SOCIAL 263, rue de Paris – case 419 – 93514 MONTREUIL cedex

*Un reçu sera envoyé à chaque donateur-trice individuel-le  
(66 % du montant des dons sont déductibles des impôts)*

## ÉNERGIE

# À quand le service public ?

**L'ouverture à la concurrence de 2007 n'a fait qu'aggraver la situation. Un service public de l'énergie est la réponse pour la fin de la précarité énergétique.**

Le 21 novembre 1945, Marcel Paul est nommé ministre de la Production industrielle. Le 8 avril 1946, la loi sur la nationalisation du gaz et de l'électricité en France, qu'il a présentée et défendue, est votée. Elle permet de faire de l'énergie un bien commun, accessible à tous et surtout moteur d'une reprise économique et industrielle, d'accéder à l'indépendance énergétique. EDF succède à 1 300 entreprises privées.

### OUVERTURE À LA CONCURRENCE

La politique énergétique européenne ne saurait supporter un monopole. Le 1<sup>er</sup> juillet 2007, le gouvernement ouvre à la concurrence le marché du gaz et de l'électricité, qui, sous couvert d'une concurrence saine, permettrait de faire baisser les prix.

Ce n'est en fait que l'ouverture à la spéculation sur le marché juteux de l'énergie.

Le 1<sup>er</sup> mars 2011, l'État crée l'observatoire de la précarité énergétique. À sa conception, il est censé mesurer l'impact de l'ouverture du marché de l'énergie et démontrer l'efficacité de la politique énergétique européenne. Il n'a fait que mettre en évidence l'accélération de la précarité énergétique.

Un rapport publié, en 2021, par le ministère de la Transition écologique montre que 3,5 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique, contre 2,8 millions en 2013, soit une progression de



3,5 millions de ménages en précarité énergétique en 2021.

presque 1 million de ménages en 8 ans.

### PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Aujourd'hui, la question de l'énergie fait l'objet de beaucoup de débat. La loi du 10 juillet 2010, dite loi Grenelle 2, énonce une définition légale de la précarité énergétique : « Est en situation de précarité énergétique [...] une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

Ces études, que l'on peut retrouver sur le site du ministère de la Transition écologique, ne remettent pas en cause la politique énergétique de la France. Elles visent seulement à valider les mesures institutionnelles et peu efficaces d'une aide aux ménages pour le paiement des factures : le chèque énergie. Il remplace les tarifs sociaux de l'énergie. En 2020, ce sont 5,5 millions de ménages qui en ont bénéficié.

### CHÈQUE ÉNERGIE

Ce chèque aide les familles d'une manière ponctuelle. Certes,

mais comment peut-on encore entendre que la solution à la précarité énergétique est une aumône qui oblige ces ménages, ces jeunes, ces retraités, à mettre sur la place publique leurs difficultés à boucler les fins de mois.

Aujourd'hui, nous vivons une hausse sans précédent des tarifs qui aggrave encore plus cette précarité. Et toujours la même réponse, on ne change pas de politique, on met en place un système d'aide : « Le bouclier tarifaire ». Quand ce ne sont pas des solutions indignes venant de dirigeants politiques : faire tourner les machines à laver la nuit ou baisser le chauffage de 2 °C !

Nombre de retraités subissent de plein fouet ces hausses de l'énergie, il ne s'agit pas de baisser le chauffage de 1 ou 2 degrés, mais bien d'avoir du chauffage.

Ce qui a été possible de faire en 1946, serait-il impossible de nos jours ? La seule réponse aux besoins énergétiques, aujourd'hui, comme lors de la reconstruction d'après-guerre, est bien dans un service public de l'énergie pour préserver notre indépendance, pour maîtriser l'impact écologique.

MIREILLE PAUME

# Rêve dépassé ou réalité à reconstruire

**Le service public qu'assurait La Poste couvrait de multiples dimensions humaines que le groupe a récupérées dans une logique financière, tout en les dévoyant ...**

Le facteur, un essentiel cannibalisé, ne livrait pas seulement le courrier. Pour certains retraités, isolés, c'était, des fois, le seul contact humain de la journée. Il pouvait apporter la baguette de pain fraîche, les médicaments commandés à la pharmacie ou quelques courses alimentaires. Il pouvait être confident, sentinelle bienveillante, intermédiaire, assistant face aux arcanes administratives. C'était par lui qu'il était possible d'obtenir des liquidités, au fur et à mesure des besoins, sans devoir garder une petite réserve qui pourrait alimenter des convoitises malsaines et dangereuses. En retour, le foyer de ces usagers était l'endroit où le facteur pouvait s'arrêter quelques instants quand la température et les éléments naturels manquaient de clémence. Il y trouvait la boisson chaude ou fraîche qui faisait du bien!

Aujourd'hui, tout est remplacé par des contrats calibrés, chronométrés, aseptisés, déshumanisés, avec une motivation strictement financière du groupe La Poste. Celui qui assure la tournée de courrier, guidé par une application téléphonique impersonnelle, change d'un jour à l'autre, sans qu'on soit assuré d'un passage régulier.

## ÉLOIGNEMENT DES BUREAUX DE POSTE

Le bureau du village ou du quartier était le lieu où on savait pouvoir compter sur la discrétion d'un personnel assermenté pour réaliser ses opérations. C'était à la fois avec une belle efficacité, un grand professionnalisme et un sens de l'humain, une prise en compte des difficultés de chacun.

Le patrimoine immobilier postal est englouti dans des opérations de construction de logements et de commerces haut de gamme. Aujourd'hui, peu à peu, un maximum de bureaux disparaît. Et quand le groupe La Poste se retrouve face à la mobilisation de la population, avec souvent des retraités porteurs de la lutte, il essaie de contourner le problème, de réduire les horaires d'ouverture, de multiplier les fermetures temporaires et de pousser les municipalités à prendre en charge quelques opérations restreintes. Les directions ont mis en place des politiques basées sur la répression et les sanctions, des pressions incessantes, un flicage permanent sur les personnels, des méthodes despotiques qui, ajoutées aux salaires très bas et aux mauvaises conditions de travail, conduisent à un turnover de plus en plus important, les salariés quittant La Poste dès que possible.

## ABSENTÉISME ET MAL-ÊTRE AU TRAVAIL

Les postiers ne se sentent pas bien et perdent tout repère sur la finalité et le sens du travail. L'entre-

prise est malade, elle met en danger directement ou indirectement ses salariés. Et cela a des répercussions sur le public et particulièrement sur les retraités qui peuvent se retrouver déboussolés face à la tourmente orchestrée par le groupe. Un groupe qui, au travers de ses rachats, se positionne, comme il dit, dans le « care »! Un anglicisme pompeux pour dire le « soin »!

## RELANCER UNE DYNAMIQUE DE SERVICE PUBLIC

Pour la Cgt, cela passe nécessairement par des emplois correctement rémunérés avec des organisations du travail non soumises à des normes et cadences stressantes, partant de la réalité du travail des postiers.

La bataille pour l'arrêt des fermetures de bureaux de poste est liée à l'exigence de moyens et des embauches pour recréer un service public de qualité. C'est l'intérêt commun des usagers comme des personnels. Les retraités, forts de leur vécu, s'impliquent pleinement dans ces luttes.

JACQUES VERDON



Source : lejdc.fr



Sonia B. sociétaire a dit:  
“Quand on a eu des dégâts  
dans notre maison,  
**la Macif a toujours été là.”**

C'est notre rôle d'être là  
pour protéger votre toit Sonia.



La Macif,  
c'est **vous.**

Campagne réalisée à partir de témoignages de sociétaires Macif. Photos prises par les sociétaires.  
Les garanties sont accordées dans les conditions et limites du contrat Habitation souscrit.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.